Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 24 (1933)

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUATRIÈME PARTIE

Bibliographies

Pierre Bovet. — Vingt ans de vie : l'Institut J.-J. Rousseau.

Ce volume est un « rapport » dit son auteur ; c'est plus et mieux nous semble-t-il : le film d'une belle réalisation, une excellente mise au point. Peu de Romands — en dehors du cercle des privilégiés qui y furent ou élèves, professeurs ou visiteurs assidus — peuvent se vanter de bien connaître l'Institut Rousseau. M. Bovet nous en prévient avec une belle franchise : « A Genève même, nous sommes assez mal connus. » Les causes de ce désintéressement ne lui ont pas échappé : « C'est en partie notre faute. Nous n'avons pas beaucoup parlé nous-mêmes, nous n'avons pas publié de rapports où fussent, année après année, consignés nos efforts, nos succès, nos revers. » Son livre comblant semblable lacune sera utile, dissipera plus d'un malentendu.

Le lecteur, reporté au temps heureux de l'avant-guerre, assiste aux premières démarches et aux pourparlers du début entre MM. Flournoy, Claparède, Bovet, Maurice Millioud, Bernard Bouvier, François Guex, Jules Dubois, etc. Le professeur Flournoy fut l'inspirateur. « Son pragmatisme intelligent, son admirable probité scientifique, son horreur de tout pédantisme, sa générosité d'esprit, son respect des valeurs morales et religieuses, ses égards attentifs pour les personnalités... » avaient conquis les promoteurs.

Millioud joua un rôle, généralement ignoré, et qui montre la haute importance que ce Lausannois attachait à la préparation des éducateurs. L'adjonction qu'il proposa au neuvième des dix articles du programme initial — approuvé par lui — témoigne de ses préoccupations démocratiques et sociales. Bientôt le professeur de philosophie de Neuchâtel (M. Pierre Bovet) fut prié de diriger la nouvelle école, assise dès lors sur des bases solides et d'un caractère bien romand. Sans retard, on se mit en route vers le travail patient, scientifique, utile; vers la renommée aussi.

Le chapitre V est consacré au programme et aux principes de travail établis sur ces données : « L'école est là pour l'enfant ;

c'est donc l'enfant qui doit devenir la mesure des méthodes et des procédés éducatifs. » Puis : « Seul un fondement rigoureusement scientifique et psychologique donnera à la pédagogie l'autorité qui lui est indispensable pour conquérir l'opinion et pour forcer l'adhésion aux réformes désirables. » (Pages 38 et 39.) Et encore : « Nos idées générales sur l'évolution, continue Claparède, nos observations sur la croissance, toutes les études dont l'enfant a été l'objet... ont déjà concouru à nous fournir une vérification de cette conception de Rousseau que l'évolution infantile se fait par étapes successives, qui chacune ont leurs centres spéciaux d'intérêts, qu'il y a un « ordre de la Nature dont on ne peut sortir qu'en rompant l'équilibre des facultés de l'enfant. » (Page 39.)

Avouons que c'était, en 1913, plutôt neuf, assez paradoxal, presque téméraire. Mais c'était, aussi, bien conçu, fortement pensé.

Les tâches du nouvel établissement ne sont pas moins nettement exposées : « En premier lieu, un tel Institut doit permettre aux éducateurs de s'orienter, de se documenter. » Plus loin : « L'école doit donc avoir pour but non pas tant d'apprendre ce que l'on sait déjà, que de montrer surtout ce qu'on ne sait pas encore, pourquoi on ne le sait pas, et comment il faudrait s'y prendre pour le savoir. » (Pages 40-42.) Un mot donc (auquel du reste les fondateurs tenaient beaucoup) résume assez bien ce programme : orienter ; jamais on ne voulut « endoctriner ». Cette heureuse conception nous paraît avoir donné à l'établissement la réelle valeur qu'il serait bien difficile de lui contester aujourd'hui.

Mais parcourir l'histoire d'une telle entreprise, c'est aborder la plupart des problèmes pédagogiques, psychologiques et même

méthodologiques des deux dernières décades.

Le chapitre VI traite de l'éducation fonctionnelle et de ses deux géniales réalisations : la méthode Montessori et les éclaireurs de Baden-Powell; le VIIe fait connaître les écoles d'application annexées à l'Institut; le VIIIe la Maison des petits dont on parle si souvent. Avec le IXe on aborde les questions plus ardues de la technique psychologique. L'éducation des arriérés, le centre d'action en faveur des anormaux, la protection de l'enfance prennent ensuite une quinzaine de pages. Le chapitre XIV est sous le sceau du professeur Baudouin qui fit largement profiter l'Ecole de sa grande compétence en matière d'autosuggestion et de psychanalyse éducative. L'orientation professionnelle, très en vogue à l'époque actuelle, fit l'objet de sérieuses recherches sous l'impulsion de M. Fontègne « homme actif et réalisateur »; le Cabinet d'orientation fut bientôt complété par l'Office des apprentissages. Les pages 104 et suivantes rendent hommage aux travaux accomplis à Genève dans ce domaine.

La fin du volume est consacrée aux questions de diplômes, plans d'études et d'examens, aux relations avec l'université et les instituteurs, aux conférences qui occupèrent une grande place dans la vie de l'Institut. Les cours de vacances ont aussi leur part; les sociétés d'amis; les voyages, les congrès et les expositions, tout cela présente un intérêt historique certain. Les origines du Bureau international d'éducation et surtout les publications m'ont personnellement retenu plus longtemps. L'Intermédiaire des Educateurs et la Collection d'Actualités pédagogiques ont vraiment vulgarisé une riche moisson d'idées, répandu des œuvres de grande valeur.

Ce court article n'est qu'une présentation. Je la sais imparfaite et insuffisante; les noms de Claparède et de Bovet y reviennent trop peu souvent. Si je n'ai pas suffisamment rendu hommage à leurs principaux collaborateurs, c'est pour rester dans la ligne que je me suis tracée: indiquer sans déflorer.

Et je ferme ce volume en pensant à la dame étrangère qui — disposant de 24 heures à Genève — insistait en offrant de payer « ce qu'il faudrait » pour qu'un professeur ou un étudiant avancé voulût bien lui donner en quelques leçons privées la substance de la « méthode J.-J. Rousseau » (par où elle entendait l'autosuggestion éducative). Je comprends mieux son insistance, maintenant.

J. LAURENT.

R. Nussbaum, fondateur de l'Ecole-Foyer. — Quand l'enfant paraît. Lettres à une jeune mère sur l'éducation de son fils. Edition Spes S. A., Lausanne. Librairie Delagrave, Paris.

Incontinent, à la lecture de ce titre, surgissent en votre mémoire les vers de V. Hugo :

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille Applaudit à grands cris...

Mais à cela seulement se borne le parallèle suggéré. Le sous-titre indique de façon précise le but de l'auteur : aider une jeune mère — et toutes les mères — dans leur tâche si naturelle et pourtant si difficile : l'éducation de leurs enfants.

Sous forme de lettres à *Phaèle*, l'auteur examine l'un après l'autre les principaux problèmes qui se posent à une mère décidée à mettre toute son âme à l'éducation de son enfant.

« Phaèle est cette jeune maman qu'exalte la dignité de participer à l'œuvre génératrice de vie. Toute jeune mère est, pour un temps, au-dessus du plan moyen de l'humanité : son front s'auréole d'un rayonnement divin. » Mais Phaèle a beaucoup observé et elle a réfléchi. Elle ne voudrait pas, comme tant d'autres, de ce plan de spiritualité où l'a élevée la maternité, retomber dans la banalité et l'indifférence. Elle est convaincue que l'œuvre créatrice naturelle si parfaitement accomplie par son corps doit se poursuivre avec la collaboration de son intelligence et de son intuition consciente. L'idée de continuer à se donner ainsi, à enrichir de vie, incessamment, son enfant, la transporte de joie. « Mais comment savoir ? Comment ne pas se tromper ?... » Elle s'adresse alors à un ami,... qui depuis trente ans consacre sa vie à l'étude et à l'éducation d'enfants de tout âge.

» Cet ami lui répond de toute son âme, lui aussi... Il offre à sa jeune amie le fruit de son expérience et de ses réflexions en les appuyant d'exemples qui sont tous empruntés à la réalité authentique et vécue. »

Voilà le sommaire de ce livre dont on peut dire sans exagération et sans arrière-pensée, qu'il est une « bonne action ».

Voyons plutôt:

Phaèle se prépare à la naissance de son enfant. Elle songe que ses pensées et ses actes auront sur lui une influence certaine. Elle veille sur elle-même, parce que c'est veiller sur lui.

L'enfant est né: brusquement, violemment, il a changé de milieu. En vertu de la loi d'invariation, il tend à échapper à ce milieu nouveau. On ne l'applaudira donc pas à grands cris, comme dit le poète, mais, dans toute la mesure possible, on le soustraira au bruit, à la lumière trop vive.

Plus tard, et peu à peu, par une lente transition, cette loi d'invariation fera place à *la loi d'adaptation*. De lettre en lettre, on assiste à l'évolution de ce petit être fragile entre tous et entre tous précieux.

C'est d'abord le sevrage, « qui est la séparation physique définitive d'avec sa mère »; puis la prise de possession du milieu immédiat, l'apprentissage de la marche, celle du langage; la première désobéissance, par quoi il marque sa volonté propre...

L'auteur le suit pas à pas, jusque vers l'âge de sept ans. Ce livre est donc un traité d'éducation de la première enfance; il tire sa valeur non seulement de la sagacité de son auteur qui est, comme on sait, un psychologue et pédagogue distingué; mais il arrive, au surplus, que ce psychologue et pédagogue est aussi un père; c'est à cela sans doute qu'est due la beauté d'accent de ses propos.

Et je ne crains pas d'affirmer ceci : tout père — ou toute mère — qui s'est attaché avec ferveur à l'éducation de son enfant sera surpris de trouver sous une forme explicite ce qu'il a pressenti, ou constaté ou expérimenté.

Il est à souhaiter que ce livre pénètre dans tous les milieux : beaucoup d'erreurs seront évitées et une source de joies infinies sera révélée à tous ceux qui veulent avoir confiance en la vie.

A. R.

La Radiodiffusion scolaire, ouvrage publié par l'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des Nations.

Alors qu'en anglais et en allemand il existe déjà sur ce sujet une abondante littérature, les ouvrages de langue française sont plutôt rares. Citons un article de M. E. Bandel, directeur d'écoles, dans « L'Education » de novembre 1931, les études de M. F. Dubois, inspecteur belge, « Devant le micro », qui relatent d'intéressantes émissions faites à Radio-Bruxelles, avec le concours d'élèves, le rapport sur « L'utilisation dans quelques pays de la radiodiffusion au profit de l'enseignement et de l'éducation sociale » publié en septembre 1931 par la commission internationale d'enseignement et d'éducation sociale par le cinématographe et la radiodiffusion (Paris, avenue Velasquez, 2) et enfin La Radiodiffusion scolaire, important ouvrage de 200 pages environ, publié en 1933, par l'Institut international de coopération intellectuelle de la Société des Nations (Paris, rue Montpensier, 2, Palais Royal). C'est à ce dernier volume principalement qu'est consacrée notre chronique.

Dans une première partie, intitulée « Les problèmes généraux de la radiodiffusion scolaire », les auteurs essaient de déterminer les principes pédagogiques qui doivent être à la base de la radiodiffusion scolaire. Le premier et le plus important de tous est celui par lequel ils situent et limitent son action dans l'enseignement. D'après l'avis des experts - et nous le partageons entièrement — le rôle de l'enseignement radiodiffusé doit être purement supplétif. On ne se servira donc pas de la radiodiffusion pour l'enseignement qui fait l'objet des programmes scolaires et dont les éléments peuvent être trouvés dans les manuels, le matériel, les collections, etc.; et surtout, la radio ne doit, ni ne peut accomplir la tâche éducative du maître qui expérimente, explique, enseigne et adapte sans cesse son enseignement au développement de ses élèves. Si les protagonistes de la radiodiffusion scolaire étaient assez mal inspirés pour tenter de substituer à l'action individuelle, intelligente et souple du maître, cette mécanique sonore et uniforme, ils causeraient certainement un grave préjudice à l'école moderne qui s'efforce de travailler selon des méthodes plus originales et plus vivantes. Nous ne pensons pas que ce danger soit à redouter chez nous, pour l'instant ; mais il importe de marquer dès maintenant et de façon nette, les limites de l'emploi de cet intéressant instrument auxiliaire.

Le second point est le choix des disciplines. Le rapport — tout en indiquant que les expériences faites jusqu'ici ne permettent pas encore d'établir une classification rigoureuse — les présente dans l'ordre suivant : la musique, la littérature (nationale et étrangère), l'enseignement des langues vivantes (maternelle et étrangères), l'histoire et la géographie, l'histoire de l'art, les sciences naturelles et l'hygiène, les éléments de l'anatomie et de la physiologie, la morale et l'éducation civique, l'enseignement technique et professionnel (pour les écoles primaires supérieures). A quoi les auteurs ajoutent les radio-reportages et les commentaires sur les grands événements du jour.

Cette classification, quoique judicieuse, appelle des réserves. Il est certainement indiqué d'y placer en tête la musique, puis la littérature et les langues vivantes, disciplines dans lesquelles l'élément sonore, vocal ou instrumental, est prépondérant. Nous avons en revanche peine à concevoir des leçons radiodiffusées sur l'histoire de l'art, l'hygiène, les éléments d'anatomie et de physiologie, qui ne soient pas de simples conférences. On oublie parfois que l'œil et la main sont des instruments d'acquisition des connaissances autrement puissants que l'ouïe, surtout chez l'enfant. Des leçons sur l'histoire de l'art devraient, semble-t-il, être données à l'aide de gravures et projections appropriées, des leçons d'anatomie et physiologie à l'aide de matériel scientifique.

Il y a lieu enfin, et c'est le troisième point, d'apporter une grande attention au mode de présentation de la lecon. Un contact étroit doit être établi entre l'auteur de la leçon et le corps enseignant. Le manuscrit doit être préalablement soumis à des éducateurs expérimentés; après l'émission, on doit s'enquérir des résultats. En outre, le sujet de la leçon — qui, nous l'avons dit plus haut, ne fait pas partie intégrante du programme scolaire, ce qui permet de la présenter simultanément à plusieurs classes différentes — doit être connu de chaque maître et introduit et préparé par lui en vue de l'émission. Dans l'audition proprement dite, on doit apporter le plus de variété possible, puisqu'on ne peut compter sur la présence matérielle de l'auteur pour retenir l'attention. Il faut éviter les longs exposés débités par une seule personne, présenter autant que possible les sujets sous forme de dialogues : le seul changement de voix redonne de la vie et de l'intérêt à la séance. Il est nécessaire enfin de pouvoir offrir des auditions absolument parfaites au point de vue acoustique. Dès que des troubles se produisent dans la réception, les élèves ont de la peine à concentrer leur attention.

Nous ne pouvons songer à relever tout ce qui est dit de la matière et de la technique des leçons dans les différentes disciplines; nous avons jugé utile d'exposer surtout ce qui concerne l'enseignement en général.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, les auteurs donnent un compte rendu très détaillé des « Expériences, résultats et projets » dans 25 pays. Dans beaucoup d'entre eux, la France, la Pologne, la Yougoslavie, le Japon, l'Italie, la Hongrie, la Finlande, etc., la radiodiffusion scolaire n'est pas encore très développée; on note des essais divers, encouragés ou dirigés par les pouvoirs publics, et destinés surtout aux élèves de l'enseignement secondaire et supérieur.

D'autres Etats, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis, les pays scandinaves ont organisé ces émissions scolaires de façon systématique. En Allemagne, en 1931, plus de 20.000 écoles sur 55.000 ont suivi ces émissions. La « Zentralstelle für Schulfunk », fondée sur l'initiative du Ministère de l'Instruction publique de Prusse et de la Société nationale de radiodiffusion a pour tâche de :

- 1. Centraliser et échanger les résultats des expériences pédagogiques de radiodiffusion ; faciliter et organiser les recherches méthodiques tant dans le domaine de la pédagogie que de la technique de la radiodiffusion scolaire, en collaboration avec les autorités scolaires et les organisations de radiodiffusion.
- 2. Fournir des renseignements se rapportant à la radiodiffusion éducative. (Un bureau de renseignements a été spécialement organisé à cet effet.)
- 3. Organiser des séances de travail et des cours d'initiation des maîtres aux problèmes de la radiodiffusion éducative (ces cours sont organisés en collaboration avec les autorités académiques).
- 4. Préparer et éditer le bulletin « Der Schulfunk » donnant tous les quinze jours le programme des émissions avec un exposé méthodique de la nature, du but de ces causeries ainsi que des moyens d'en assurer la préparation. (Ce bulletin constitue un lien permanent entre les auditeurs.)

Au point de vue pédagogique, le rapport sur l'Allemagne contient une étude très complète sur les différentes questions qui se posent à propos de ces émissions.

En Angleterre, les premières expériences ont été faites en 1923 par la British Broadcasting Corporation (B. B. C.). En 1929 fut créé le Central Council for School Broadcasting. Cette commission comprend des représentants du Board of Education, des autorités scolaires locales, de l'association nationale des instituteurs, des associations de l'enseignement du second degré, des écoles libres et préparatoires, de l'Association des écoles normales, ainsi que des représentants de l'administration scolaire centrale et locale, des maîtres d'Ecosse et du Ministère de l'Education du Nord de l'Irlande.

La tâche de ce comité peut se résumer de la façon suivante :

- 1. Au studio : déterminer l'horaire (en moyenne deux heures chaque après-midi) assigné à la radiodiffusion scolaire, faire des recherches sur les services que peut rendre la radiodiffusion dans l'enseignement des différentes branches des programmes scolaires, se rendre compte des avantages que présentent les transmissions ne se rapportant pas directement aux programmes d'enseignement (informations, transmission d'événements nationaux, etc.). Etudier les meilleures méthodes de présentation, le choix et la préparation des conférenciers, la collaboration avec le maître.
- 2. En ce qui concerne la réception : examiner les problèmes techniques, obtenir par des moyens appropriés des rapports systématiques des autorités scolaires locales, inspecteurs et maîtres, sur la façon dont ont été faites ces émissions et leur utilité; étudier les problèmes d'ordre administratif et pédagogique que pose la radiodiffusion scolaire ; faciliter les recherches et organiser la publicité en collaborant avec la section d'information de la B. B. C. et distribuer gratuitement des bulletins aux écoles.
- 3. Préparer ces bulletins destinés aux écoles et en assurer la diffusion.
- 4. Promouvoir la création de comités locaux fonctionnant sous son contrôle et leur procurer toute l'aide dont ils peuvent avoir besoin. Administrer la section de la radiodiffusion scolaire de la B. B. C.

Pour s'acquitter de cette tâche, le Comité central possède plusieurs sous-comités chargés d'étudier ces questions en relation avec chaque partie du programme. C'est ainsi que furent créés successivement des comités pour l'enseignement de l'anglais, de la géographie, de l'histoire, des langues vivantes, de la musique, des sciences et de l'histoire naturelle.

Comme les émissions allemandes, les émissions anglaises pour les écoles se distinguent par le soin avec lequel elles sont préparées et adaptées aux besoins de la jeunesse.

Dans cette revue des différents pays, la Suisse tient une place très modeste. La Suisse romande n'y est pas même citée. On trouve des renseignements intéressants fournis par le Dr Gilomen de Berne, président de l'Association suisse de radiodiffusion scolaire, sur les essais faits à Berne dès 1930. En février et mars 1932, une seconde série d'expériences furent organisées en Suisse allemande auxquelles prirent part 95 écoles. Encouragée par des résultats satisfaisants, la direction de la Société suisse de radiodiffusion a prévu, dès novembre 1932, des émissions scolaires faites alternativement par les postes de Berne, de Bâle et de Zurich. En Suisse romande, nous pouvons compléter les renseignements fournis par cet ouvrage en disant que deux timides essais ont été faits en juin dernier où l'on a diffusé une causerie de M. J.-E. Chable, journaliste, sur « les enfants dans le monde », et une lecon-audition de M. Albert Paychère sur « les éléments de la musique ». Ces expériences, suivies attentivement par diverses écoles romandes, ont donné des résultats intéressants. Actuellement, une commission, formée des représentants des Départements d'Instruction publique de la Suisse romande et des délégués de la Société de radiodiffusion, étudie un programme plus complet pour l'hiver prochain.

Le rapport de l'Institut de coopération intellectuelle est, en langue française, l'ouvrage le plus complet sur les questions de radiodiffusion scolaire et ce volume devrait figurer dans nos

diverses bibliothèques pédagogiques.

ALB. ATZENWILER.